

DESCRIPTIF DE MODULE

Année académique : 2021-2022

Domaine	Design
Filière	Bachelor Communication visuelle
Titre du module	Atelier Communication visuelle 5
Type de module	Module de l'option Espace/média
Code	25ATC
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	15 ECTS
Semestre	Semestre 5
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé les modules Atelier 1, Atelier 2, Atelier 3 et Atelier 4
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Projet expérimental 1 : développer un vocabulaire graphique personnel, des outils de méthodologie et de recherche, en recourant à des ressources extérieures, spécifiques au projet ; pouvoir réaliser une présentation du projet.</p> <p>Projet expérimental 2 : approfondir le projet expérimental 1 en gardant la même structure et les mêmes méthodes.</p> <p>Semaines inaugurale et hors-cadre : expérimenter des situations de travail transversales, inventer de nouvelles logiques d'apprentissage et de partages d'expériences.</p> <p>Les connaissances des étudiant-e-x-s sont évaluées sur la base d'un ou de plusieurs projets.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Projet expérimental 1 : le cours se déroule sous forme d'exercices capsules pratiques, de discussions individuelles et de critiques. Les étudiant-e-x-s doivent parvenir à la réalisation finale du projet défini d'entente avec les enseignant-e-x-s. La présentation finale est effectuée oralement et en plénum, avec l'appui d'un beamer et/ou de tout autre support jugé adéquat.</p> <p>Projet expérimental 2 : le cours se déroule sous forme d'exercices capsules pratiques, de discussions individuelles et de critiques. Les étudiant-e-x-s doivent parvenir à la réalisation finale du projet défini d'entente avec les enseignant-e-x. La présentation finale est effectuée oralement et en plénum, avec l'appui d'un beamer et/ou de tout autre support jugé adéquat.</p> <p>Semaines inaugurale et hors-cadre : programme spécifique de workshops ou de voyages d'études.</p>
Modalités d'évaluation et validation	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par lae ou les professeur-e-x-s responsable-s du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement.</p> <p>La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :</p> <p>Projet expérimental 1 : cohérence entre le thème principal du projet, la question, le champ de recherche et les références ; solidité de l'argumentation et de la réalisation formelle ; qualité de la présentation orale.</p> <p>Projet expérimental 2 : cohérence entre le thème principal du projet, la question, le champ de recherche et les références ; solidité de l'argumentation et de la réalisation formelle ; qualité de la présentation orale.</p> <p>Semaines inaugurale et hors-cadre : la présence de l'étudiant-e-x et la qualité de son investissement dans le cadre des workshops ou des voyages d'études font l'objet de l'évaluation.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant-e-x a obtenu la note moyenne minimum de 4 à chaque unité de cours du module. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e-x peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction des enseignant-e-x-s concerné-e-x-s dans un délai fixé dans le calendrier académique. Lorsque les résultats de</p>

	<p>la remédiation sont jugés suffisants par le responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués.</p> <p>Répétition : si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus, le module doit être répété entièrement dès que possible, en principe le semestre suivant.</p>
Enseignant-e-x-s	Martine Anderfuhren, Anette Lenz, Mitch Paone, Alban Thomas, Rob van Leijssen
Responsable du module	Dimitri Broquard, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD – Genève
Descriptif validé le	13.01.2022
Par	Aurélie Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 28 juillet 2021